

**DECISION D'APPEL A CANDIDATURE
AUX POSTES DE RESPONSABILITE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA
PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE**

Vu la Loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée, par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le Décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n°03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu l'Organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité ;

DECIDE

Article 1 : L'ouverture d'un appel à candidature aux postes de Chef de Service suivants :

- Chef de Service Développement des systèmes ;
- Chef de Service DATA LAB et services de veille ;

Article 2 : Peuvent être candidats aux postes de Chef de Service, les candidats internes qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ;
- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.

Article 3 : Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;

- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;

Article 4 : Le candidat est tenu de déposer son dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Service Ressources Humaines de l'OMPIC (R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur – Sidi Maârouf, Casablanca), au plus tard le **07 juillet 2021 à 16h00**.

Article 5 : Le descriptif lié à chaque poste de responsabilité sont annexés à la présente décision.


Article 6 : la date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Article 7 : La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Casablanca, le 21 juin 2021
Le Directeur Général de l'OMPIC

**Le Directeur Général de l'Office
Marocain de la Propriété
Industrielle et Commerciale**
Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste	Chef de Service Développement des systèmes
<p>Missions et descriptions du poste</p> 	<p>Ce service est chargé du développement de l'ensemble des systèmes d'information au sein de l'OMPIC. Il assure en particulier les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi et développement des systèmes d'information de la propriété industrielle et commerciale (SIPIC, IPAS, ...). - Conception et développement des applications métier. - Supervision de la maintenance des applications informatiques en assurant en particulier le suivi avec les prestataires externes. - Participation à l'analyse d'opportunité et de faisabilité des projets informatiques. - Participation aux choix des architectures et des plateformes techniques. - Organisation de la conduite des projets informatiques. - Gestion des projets de développement informatique depuis la phase d'étude jusqu'à la phase de mise en œuvre : définition des besoins, planification des travaux, rédaction des spécificités techniques et cahier des charges, organisation des tests, recette ... - Elaboration des termes de référence pour le lancement des procédures d'achat de systèmes et prestations de service dans le domaine le concernant. - Assistance technique des utilisateurs dans l'exploitation des systèmes développés. - Déploiement des systèmes et outils informatiques fournis par les partenaires de l'OMPIC dans le cadre des programmes de coopération. - Veille technologique sur les solutions et systèmes informatiques.
<p>Compétences et Conditions requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ; - Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.
<p>Rattachement hiérarchique</p>	<p>Direction Coopération, Développement et Transformation Digitale Département transformation digitale et services de veille</p>

Identification du poste	Chef de Service DATA LAB et services de veille
<p>Missions et descriptions du poste</p> 	<p>Ce service est chargé de la mise en place des plateformes collaboratives dans le cadre des projets menés avec les partenaires de l'OMPIC. Il est également responsable de développer les outils et systèmes permettant d'exploiter efficacement les données gérées par l'Office et de développer des services à valeur ajoutée. Il est chargé des principales activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement et gestion des plateformes collaboratives : Directentreprise, Directompic, Directinfo. - Coordination avec les partenaires de l'OMPIC et développement des interfaces techniques et systèmes d'échange de données. - Gestion et administration des bases de données de l'OMPIC. - Suivi et supervision des opérations d'archivage électronique. - Supervision du contrôle qualité des données. - Mise en place d'outils de recherche des données, en fonction des besoins des clients, et ce, en collaboration avec les autres services de l'OMPIC. - Mise en place d'observatoires et de systèmes décisionnels. - Réalisation d'études statistiques spécifiques. - Contribution dans la définition de la stratégie Data de l'OMPIC. - Développement de l'offre Data de l'OMPIC. - Réalisation de projets d'analyse et d'exploitation de la data. - Développement de services d'information à valeur ajoutée. - Veille technologique sur les solutions et systèmes décisionnels et d'analyse des données. <p>Elaboration des termes de référence pour le lancement des procédures d'achat de systèmes et prestations de service dans le domaine le concernant</p>
<p>Compétences et Conditions requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ; - Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.
<p>Rattachement hiérarchique</p>	<p>Direction Coopération, Développement et Transformation Digitale Département transformation digitale et services de veille</p>